

Classe préparatoire intégrée

pour l'accès au concours externe d'Inspecteur des Finances Publiques

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
2015-2016**



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Objet de la CPI : La mise en place de cette classe s'inscrit dans la politique générale menée en faveur de la diversité, qui est une des priorités de la politique de ressources humaines des ministères économiques et financiers et qui constitue l'un des engagements de la charte pour la promotion de l'égalité dans la fonction publique signée en 2008 par les ministres en charge de la fonction publique.

La CPI organisée par l'École Nationale des Finances Publiques, aide des candidats aux concours d'entrée à la DGFiP, sélectionnés sur des critères sociaux, et ayant le niveau de diplôme requis, à préparer les épreuves du concours.

Durée de la CPI : Environ 350 heures de préparation réparties sur une période allant de décembre N à mi-juillet N+1.

Contenu de la préparation :

- Préparation aux épreuves d'admissibilité suivantes : note de synthèse et de proposition, comptabilité et analyse financière.
- Préparation aux épreuves d'admission : préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury et à l'épreuve orale de comptabilité.

Conditions d'accès : Les CPI ont vocation à accueillir des stagiaires ayant une licence ou équivalent.

Ils sont sélectionnés sur des critères sociaux (plafond de ressources pour obtenir une bourse, demandeur d'emploi, études en ZEP, domiciliation en zones urbaines sensibles...).

Les préparants ne sont pas rémunérés, toutefois, ils pourront bénéficier, sous certaines conditions, de l'allocation diversité¹ prévue dans le cadre de l'opération parrainage fonction publique. Ils ont également accès aux services scolaires (bibliothèque, restaurant administratif) ainsi qu'à internet.

Inscriptions : Les candidats peuvent télécharger en ligne la fiche de candidature et la renvoyer à l'adresse de l'établissement concerné par leur demande, accompagnée des pièces justificatives mentionnées sur la fiche.

S'ils répondent aux critères requis, une convocation est adressée aux candidats pour participer à un entretien. Les personnes retenues à l'issue de cet entretien, signent une convention avec l'établissement formalisant leurs engagements et ceux de l'administration.

Nombre de places offertes : 20.

Réunion d'information : Mi-septembre 2016.

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : Début octobre 2016

Épreuve orale de sélection : Mi -novembre 2016

Rentrée de la CPI : Décembre 2016.

1 – Le plafond de ressources pour bénéficier d'une allocation pour la diversité est fixé à 33 100 € euros – Sous réserve de maintien du dispositif.

Pour toutes informations complémentaires :

enfip.noisiel@dgfip.finances.gouv.fr

Contact : Jean-Charles CANNARD

jean-charles.cannard@dgfip.finances.gouv.fr

École Nationale des Finances Publiques

9 avenue Pierre Mendès France

77 186 NOISIEL

Pôle emploi : Direction régionale Pôle Emploi Île-de-France

3 rue Galilée 93 884 Noisy-le-grand cedex

numéro d'appel national : **39 49** – 0,11€ par appel depuis une ligne fixe ou une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile. Site internet : <http://www.pole-emploi.fr>